



Activités du lundi après-midi



Notre association de parents d'élèves, « Les P'tits Houx », a élaboré le programme des activités qui seront proposées chaque lundi soir aux enfants de l'école.

Vous trouverez dans ce courrier :

- le programme des activités sur l'année
- le fonctionnement des activités et les règles à respecter → feuille blanche (recto-verso)
- Le bulletin d'adhésion à l'association (1 par famille) → feuille bleue
- le bulletin d'inscription aux activités (1 par enfant) → feuille verte

Programme des activités sur l'année

	Activité	Intervenant	Période (Nbre de séances)
1	Théâtre	Elisabeth Hincker-Jaeglé	11/09 au 16/10 (6 séances)
2	Préparons Noël : chants, contes et bredalas	Willy Fritsch + à définir	06/11 au 18/12 (3+4 séances)
3	Dessins et modelage	Kevan	08/01 au 19/02 (7 séances)
4	Porter secours	Formanature (Blaise)	12/03 au 16/04 (5 séances)
5	Jeux extérieurs	À définir	14/05 au 25/06 (6 séances)

NB : Pas de séance le 07/05 et le 02/07

Fonctionnement des activités et règles à respecter

a) Fonctionnement

Chaque semaine, le lundi :

15h50	Fin de la classe : prise en charge par Mireille Fressier des enfants inscrits aux activités, dans la cour de récréation. (Les enfants qui ne sont pas inscrits rentrent à la maison).
15h50 ~ 16h00	Pause (possibilité de goûter) et trajet jusqu'à la salle du dépôt des pompiers, en groupe, sous la conduite de Mireille Fressier.
16h00	Prise en charge des enfants par l'intervenant, accompagné par un parent volontaire.
17h15	Fin des activités. Les enfants rentrent à la maison ou sont cherchés à la salle du dépôt des pompiers (selon la modalité indiquée lors de l'inscription).

b) Règles à respecter pour le bon déroulement des activités

Pour qu'un enfant puisse participer aux activités :

- la famille doit adhérer à l'association « Les P'tits Houx » (compléter le bulletin d'adhésion et régler la cotisation de 10 €). L'adhésion est valable toute l'année scolaire pour tous les enfants d'une même famille et qui sont scolarisés à Hohrod.
 - il doit être inscrit aux activités choisies. L'inscription se fait en une fois en septembre. Les enfants peuvent choisir de ne pas faire toutes les activités.
- ⑩ L'enfant s'engage à assister à toutes les séances de l'activité choisie
 - ⑩ L'enfant doit avoir un comportement propice au bon déroulement de l'activité
 - ⑩ L'enfant doit se conformer aux demandes et aux règles de fonctionnement mises en place au cours de l'activité.
 - ⑩ L'enfant doit respecter les règles de sécurité, notamment durant le temps de pause et de trajet de 15h50 à 16h.

En cas de non respect de ces règles, le bureau de l'association pourra annuler une inscription.

3) Aide au bon déroulement des activités

La présence d'un adulte supplémentaire pour aider à l'encadrement des activités est appréciable, voire indispensable pour certaines d'entre elles. Nous sollicitons donc les parents, pour accompagner une des activités proposées. L'idéal serait que pour chacune des périodes un adulte (si possible le même pendant toute la période) soit présent au moment des activités. Merci de nous l'indiquer sur la feuille d'inscription à l'endroit prévu à cet effet.

Ajout suite au conseil d'école du 06/07/2017 :

Pour valider l'inscription chaque famille devra aider à l'encadrement d'une activité au moins 2 fois dans l'année.



Bulletin d'adhésion à l'association Les p'tits Houx

Si vous êtes intéressé(e) par une ou plusieurs des activités proposées le lundi soir, merci de compléter un bulletin par famille et de le retourner à l'école, accompagné du règlement de 10€ (en chèque à l'ordre de « Les p'tits Houx » si possible), le tout dans une enveloppe portant la mention « Les p'tits Houx » et le nom et le prénom de l'enfant (ou des enfants).

	Enfant 1	Enfant 2
Prénom / NOM		
Classe		

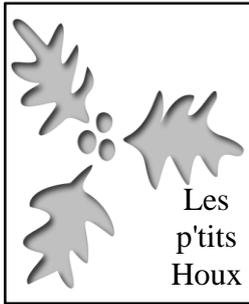
	Mère	Père
Prénom / NOM		
Adresse		
Téléphone
Courriel*		

**Utilisé dans la liste de diffusion permettant de communiquer les informations relatives à l'association à chacun de ses membres.*

- Je souhaite adhérer à l'association les p'tits Houx.
- J'ai pris note des règles à respecter pour le bon déroulement des activités.
- Je règle la somme de 10€ pour l'année scolaire 2017 ~ 2018.

Date : . . / . . /

Signature :



Bulletin d'inscription aux activités du lundi après-midi

Année scolaire 2017-2018

Merci de compléter une fiche par enfant.

NOM	Prénom	Classe

	Activité	Nombre de séances	S'inscrit à l'activité		Parent accompagnateur : oui/non (indiquer les dates si c'est ponctuel)
			OUI	NON	
1	Théâtre	6			
2	Préparons Saint Nicolas : chants et bredalas	7			
3	Dessins et modelage	7			
4	Porter secours	5			
5	Jeux extérieurs	6			

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom Prénom	Qualité (père, mère ...)	Numéro de téléphone

A la fin de l'activité, votre enfant quittera la salle du dépôt des pompiers :

- par ses propres moyens
- cherché par un adulte
- autre :

Date : .. / .. /

Signature :